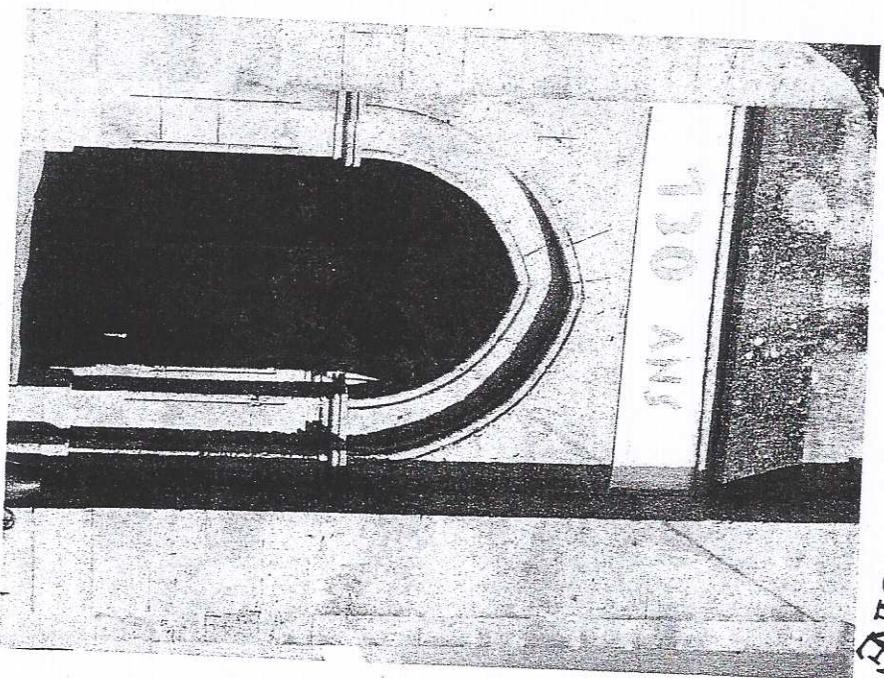


Holger BARBOTIN,

BARZAN
HISTOIRE ET PATRIMOINE



Présenté à Barzan le 25 avril 2008

Nous préférons qualifier d'enquête notre modeste travail.

Nous avons choisi de rencontrer des personnes, des témoins, plutôt que des livres, parce que les livres ne sont guère bavards sur notre sujet et, parce que c'est la vie des habitants que nous tentons de raconter.

Le territoire de Barzan était habité, dès l'époque du Néolithique, c'est à dire dès la pré-histoire. Les vues aériennes montrent l'emplacement d'enclos rectangulaires, bordés de fossés. On y faisait entrer les animaux sauvages en les pourchassant, et on pouvait ainsi les conserver, vivants, et les consommer au fût et à mesure des besoins. On ne découvrira que beaucoup plus tard les avantages de l'élevage sur la chasse.

Depuis longtemps, la population vivait de la mer, donc de la pêche et des produits de la terre.

Le sol calcaire et argileux convient à la vigne et aux céréales.

L'eau ne manque pas : la source de Chavignac abreuve la région. Les eaux claires et saines viennent du Limousin.

Avant l'invasion romaine, le pays était habité par les Santones

La capitale de la province était Mediolanum, aujourd'hui Saintes.

On pense que le port de cette région était très fréquenté et, se trouvait près de l'emplacement actuel du Fa.

La province a été conquise par les armées de Jules Cesar, qui une fois installé, ont défendu la population contre les invasions des Teutones et des Helvètes. Cela n'a pas réconcilié les occupants et les occupés : des historiens sérieux affirment que les Santones s'associèrent aux efforts patriotiques de Vercingétorix, qui voulait libérer la Gaule et, lui fournirent un contingent de douze mille combattants.

Faut-il en déduire que quelques hommes de Barzan sont allés glorieusement défendre la Gaule à Alésia ? Toutefois, soyons prudents : l'irréductible village gaulois où naquit Astérix n'est pas Barzan !

Rendons à Cesar ce qui est à Cesar : c'est l'armée romaine qui a arrêté les invasions des Visigoths et des Saxons, qui ne sont donc pas venus jusqu'à Barzan. Cela n'a pas empêché l'écroulement de l'empire romain... Une fois délivrée de l'occupation romaine, l'ancienne province des Santones fut rattachée à divers duchés.

La France des premiers siècles est sortie lentement du chaos : les provinces passaient aux mains de ceux qui avaient le pouvoir et, le perdaient aussi vite qu'ils l'avaient gagné.

Ce que nous appelons, aujourd'hui, la Charente Maritime, a toujours fait des envieux : elle a été envahie par les Sarazins, qui furent refoulés par Charles le Martel et Charlemagne, alors qu'ils étaient parvenus jusqu'à Poitiers. Plus tard, c'est du nord qu'est venu le danger, car les Danois et les Normands ont remonté la Charente jusqu'à l'ancienne Mediolanum - c'est à dire Saintes - ravageant l'Aunis et la Saintonge.

Enjambons les siècles : en 1137, Aliénor d'Aquitaine épouse, à l'âge de quinze ans, à Bordeaux, Louis le Jeune, futur roi de France, qui n'a que seize ans, apportant la province, donc Barzan, à la couronne de France. La dot était consistante, car Aliénor est riche de possessions, qui s'étendent de Poitiers à la Gascogne. Il est écrit qu'elle aimait particulièrement cette Saintonge, qui l'avait vu grandir. Cette femme de caractère avait aussi le génie politique, notamment elle avait imaginé de codifier les règles existant depuis longtemps en Saintonge et, elle avait fait rédiger un code maritime, que l'on a appelé "Lois d'Oléron".

Les habitants de Barzan ont du s'adapter à ces vagues successives d'invasions. Ils n'ont pas connu longtemps la paix, car il leur a fallu prendre parti pendant les guerres de religion,

En affrontant les haines, les rivalités locales. Ne nous étonnons pas de ne pas trouver beaucoup de châteaux.

Les remous de la révolution de 1789 ne les ont pas épargnés.

Un historien a écrit : *"La Saintonge est une province habituée à faire face à toutes sortes de malheurs. L'habitant de Charente n'émigre pas pour aller chercher fortune en dehors de son pays, il se contente d'un petit bien être"*.

Quoiqu'il en soit, depuis toujours, il fait bon vivre dans le bourg de BARZAN : en consultant les vieux registres de décès, magnifiquement conservés, depuis les années 1600, on constate, par exemple, en 1694, que l'on vivait, souvent, jusqu'à quatre vingt ans et plus, ce qui était rare à l'époque.

BARZAN, aujourd'hui, montre trois zones : le bourg et ses quinze hameaux, le marais et le port des Monards, et le FA, soit au total 732 hectares.

A l'époque du droit coutumier, droit oral, cette initiative d'Aliénor annonce, avec quelques siècles d'avance, le droit écrit, qui triomphera au 19ème siècle.

Ingrat, le roi de France a répudié Aliénor, qui ne tarda pas à épouser Henri Plantagenet, futur roi d'Angleterre.

"Premier résultat : le Code d'Oléron émigre contre-manche, se propage sur la mer Baltique, sur l'Océan et, revient même vers la Méditerranée. C'est comme cela que les usages codifiés des marins de Charente Maritime et donc, du port de Barzan, se sont répandus dans ce qui sera un jour l'Europe.

Le second mari d'Aliénor se révéla un triste sir. Henri d'Angleterre punit sauvagement les révoltes, détruit les châteaux et emprisonne sa femme.

Le sud de la Saintonge restera longtemps sous la domination anglaise, ce qui fait dire, parfois, à nos amis britanniques qu'ils ne font que revenir chez eux. !

Pendant deux siècles notre Saintonge sert de champ de bataille. Selon les périodes, on se révolte, ou on s'adapte à la situation

Ce site gallo-romain du FA est du plus haut intérêt.

Les fouilles progressent chaque année. Le musée est remarquable. Une visite attentive sera très instructive et donnera l'occasion de méditer sur la fragilité des œuvres humaines. En effet, le visiteur sera étonné par le raffinement de la cité gallo-romaine, par son architecture savante, et par les vestiges d'un confort certain. Néanmoins, il n'en reste pas grand chose. Qu'une ville aussi achevée puisse, pratiquement, disparaître, cela étonne.

Certes, les barbares ont fini par envahir toute la Gaule, et la mer s'est retirée du port, mais il doit y avoir d'autres causes. La décadence des mœurs ? le polythéisme ? retenons la leçon. Les empires trop vastes finissent toujours par sombrer.

A l'époque de la construction de l'église, que nous fêtons aujourd'hui, les habitants de Barzan étaient paysans et pêcheurs. La mer était, sous doute, généreuse. Un ami voisin, nous a raconté que sa grand'mère allait chercher son poisson dans le marais, avec de petits filets. Depuis, on nomme carrelets, aussi bien le filet, que la cabane. Elle cultivait ses légumes pour sa consommation, vendant quelques poulets.

La viande était un luxe, auquel on cédait une fois par an. Le poisson devait être abondant, car elle récoltait les piballes, et les bourris, sortes de loches de mer, pratiquement disparues avec "sa passoire" (?), au pied de la murette de son jardin !! Pouvait-elle imaginer, qu'un jour, on vendrait le kilo de piballes aux japonais à prix d'or.

L'esturgeon, baptisé créa, se multipliait dans l'estuaire et venait souvent sur les tables. Les œufs étaient donnés aux poules... avant qu'une comtesse russe, immigrée, ait appris aux barzanais que cela s'appelait le caviar et... valait une fortune.

Ce gros poisson a pratiquement disparu à l'état sauvage pour de multiples raisons. Cette histoire me fait penser à la fable de la "poule aux œufs d'or".

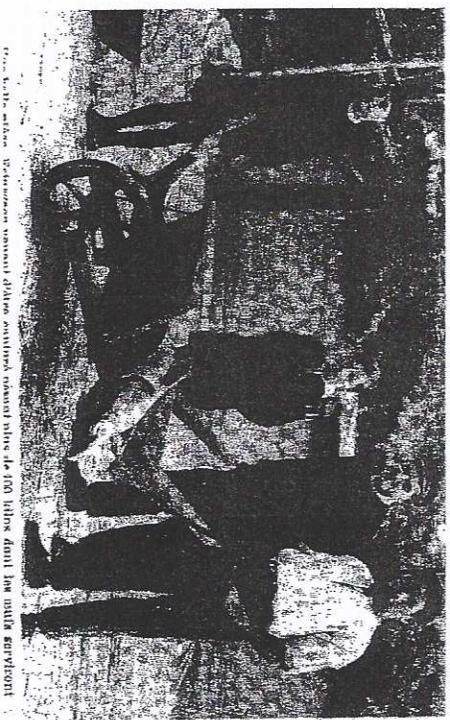


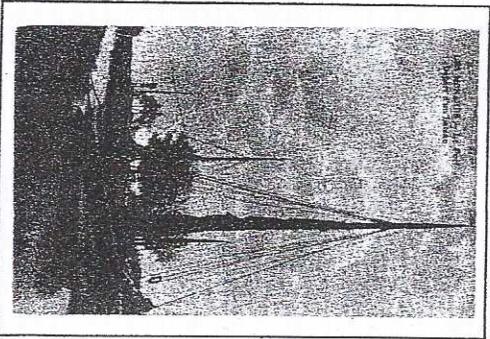
Photo: M. H. - 1978 - 1979 - 1980 - 1981 - 1982 - 1983 - 1984 - 1985 - 1986 - 1987 - 1988 - 1989 - 1990 - 1991 - 1992 - 1993 - 1994 - 1995 - 1996 - 1997 - 1998 - 1999 - 2000 - 2001 - 2002 - 2003 - 2004 - 2005 - 2006 - 2007 - 2008 - 2009 - 2010 - 2011 - 2012 - 2013 - 2014 - 2015 - 2016 - 2017 - 2018 - 2019 - 2020 - 2021 - 2022 - 2023 - 2024 - 2025 - 2026 - 2027 - 2028 - 2029 - 2030 - 2031 - 2032 - 2033 - 2034 - 2035 - 2036 - 2037 - 2038 - 2039 - 2040 - 2041 - 2042 - 2043 - 2044 - 2045 - 2046 - 2047 - 2048 - 2049 - 2050 - 2051 - 2052 - 2053 - 2054 - 2055 - 2056 - 2057 - 2058 - 2059 - 2060 - 2061 - 2062 - 2063 - 2064 - 2065 - 2066 - 2067 - 2068 - 2069 - 2070 - 2071 - 2072 - 2073 - 2074 - 2075 - 2076 - 2077 - 2078 - 2079 - 2080 - 2081 - 2082 - 2083 - 2084 - 2085 - 2086 - 2087 - 2088 - 2089 - 2090 - 2091 - 2092 - 2093 - 2094 - 2095 - 2096 - 2097 - 2098 - 2099 - 2100 - 2101 - 2102 - 2103 - 2104 - 2105 - 2106 - 2107 - 2108 - 2109 - 2110 - 2111 - 2112 - 2113 - 2114 - 2115 - 2116 - 2117 - 2118 - 2119 - 2120 - 2121 - 2122 - 2123 - 2124 - 2125 - 2126 - 2127 - 2128 - 2129 - 2130 - 2131 - 2132 - 2133 - 2134 - 2135 - 2136 - 2137 - 2138 - 2139 - 2140 - 2141 - 2142 - 2143 - 2144 - 2145 - 2146 - 2147 - 2148 - 2149 - 2150 - 2151 - 2152 - 2153 - 2154 - 2155 - 2156 - 2157 - 2158 - 2159 - 2160 - 2161 - 2162 - 2163 - 2164 - 2165 - 2166 - 2167 - 2168 - 2169 - 2170 - 2171 - 2172 - 2173 - 2174 - 2175 - 2176 - 2177 - 2178 - 2179 - 2180 - 2181 - 2182 - 2183 - 2184 - 2185 - 2186 - 2187 - 2188 - 2189 - 2190 - 2191 - 2192 - 2193 - 2194 - 2195 - 2196 - 2197 - 2198 - 2199 - 2200 - 2201 - 2202 - 2203 - 2204 - 2205 - 2206 - 2207 - 2208 - 2209 - 2210 - 2211 - 2212 - 2213 - 2214 - 2215 - 2216 - 2217 - 2218 - 2219 - 2220 - 2221 - 2222 - 2223 - 2224 - 2225 - 2226 - 2227 - 2228 - 2229 - 2230 - 2231 - 2232 - 2233 - 2234 - 2235 - 2236 - 2237 - 2238 - 2239 - 2240 - 2241 - 2242 - 2243 - 2244 - 2245 - 2246 - 2247 - 2248 - 2249 - 2250 - 2251 - 2252 - 2253 - 2254 - 2255 - 2256 - 2257 - 2258 - 2259 - 2260 - 2261 - 2262 - 2263 - 2264 - 2265 - 2266 - 2267 - 2268 - 2269 - 2270 - 2271 - 2272 - 2273 - 2274 - 2275 - 2276 - 2277 - 2278 - 2279 - 2280 - 2281 - 2282 - 2283 - 2284 - 2285 - 2286 - 2287 - 2288 - 2289 - 2290 - 2291 - 2292 - 2293 - 2294 - 2295 - 2296 - 2297 - 2298 - 2299 - 2300 - 2301 - 2302 - 2303 - 2304 - 2305 - 2306 - 2307 - 2308 - 2309 - 2310 - 2311 - 2312 - 2313 - 2314 - 2315 - 2316 - 2317 - 2318 - 2319 - 2320 - 2321 - 2322 - 2323 - 2324 - 2325 - 2326 - 2327 - 2328 - 2329 - 2330 - 2331 - 2332 - 2333 - 2334 - 2335 - 2336 - 2337 - 2338 - 2339 - 2340 - 2341 - 2342 - 2343 - 2344 - 2345 - 2346 - 2347 - 2348 - 2349 - 2350 - 2351 - 2352 - 2353 - 2354 - 2355 - 2356 - 2357 - 2358 - 2359 - 2360 - 2361 - 2362 - 2363 - 2364 - 2365 - 2366 - 2367 - 2368 - 2369 - 2370 - 2371 - 2372 - 2373 - 2374 - 2375 - 2376 - 2377 - 2378 - 2379 - 2380 - 2381 - 2382 - 2383 - 2384 - 2385 - 2386 - 2387 - 2388 - 2389 - 2390 - 2391 - 2392 - 2393 - 2394 - 2395 - 2396 - 2397 - 2398 - 2399 - 2400 - 2401 - 2402 - 2403 - 2404 - 2405 - 2406 - 2407 - 2408 - 2409 - 2410 - 2411 - 2412 - 2413 - 2414 - 2415 - 2416 - 2417 - 2418 - 2419 - 2420 - 2421 - 2422 - 2423 - 2424 - 2425 - 2426 - 2427 - 2428 - 2429 - 2430 - 2431 - 2432 - 2433 - 2434 - 2435 - 2436 - 2437 - 2438 - 2439 - 2440 - 2441 - 2442 - 2443 - 2444 - 2445 - 2446 - 2447 - 2448 - 2449 - 2450 - 2451 - 2452 - 2453 - 2454 - 2455 - 2456 - 2457 - 2458 - 2459 - 2460 - 2461 - 2462 - 2463 - 2464 - 2465 - 2466 - 2467 - 2468 - 2469 - 2470 - 2471 - 2472 - 2473 - 2474 - 2475 - 2476 - 2477 - 2478 - 2479 - 2480 - 2481 - 2482 - 2483 - 2484 - 2485 - 2486 - 2487 - 2488 - 2489 - 2490 - 2491 - 2492 - 2493 - 2494 - 2495 - 2496 - 2497 - 2498 - 2499 - 2500 - 2501 - 2502 - 2503 - 2504 - 2505 - 2506 - 2507 - 2508 - 2509 - 2510 - 2511 - 2512 - 2513 - 2514 - 2515 - 2516 - 2517 - 2518 - 2519 - 2520 - 2521 - 2522 - 2523 - 2524 - 2525 - 2526 - 2527 - 2528 - 2529 - 2530 - 2531 - 2532 - 2533 - 2534 - 2535 - 2536 - 2537 - 2538 - 2539 - 2540 - 2541 - 2542 - 2543 - 2544 - 2545 - 2546 - 2547 - 2548 - 2549 - 2550 - 2551 - 2552 - 2553 - 2554 - 2555 - 2556 - 2557 - 2558 - 2559 - 2560 - 2561 - 2562 - 2563 - 2564 - 2565 - 2566 - 2567 - 2568 - 2569 - 2570 - 2571 - 2572 - 2573 - 2574 - 2575 - 2576 - 2577 - 2578 - 2579 - 2580 - 2581 - 2582 - 2583 - 2584 - 2585 - 2586 - 2587 - 2588 - 2589 - 2590 - 2591 - 2592 - 2593 - 2594 - 2595 - 2596 - 2597 - 2598 - 2599 - 2600 - 2601 - 2602 - 2603 - 2604 - 2605 - 2606 - 2607 - 2608 - 2609 - 2610 - 2611 - 2612 - 2613 - 2614 - 2615 - 2616 - 2617 - 2618 - 2619 - 2620 - 2621 - 2622 - 2623 - 2624 - 2625 - 2626 - 2627 - 2628 - 2629 - 2630 - 2631 - 2632 - 2633 - 2634 - 2635 - 2636 - 2637 - 2638 - 2639 - 2640 - 2641 - 2642 - 2643 - 2644 - 2645 - 2646 - 2647 - 2648 - 2649 - 2650 - 2651 - 2652 - 2653 - 2654 - 2655 - 2656 - 2657 - 2658 - 2659 - 2660 - 2661 - 2662 - 2663 - 2664 - 2665 - 2666 - 2667 - 2668 - 2669 - 2670 - 2671 - 2672 - 2673 - 2674 - 2675 - 2676 - 2677 - 2678 - 2679 - 2680 - 2681 - 2682 - 2683 - 2684 - 2685 - 2686 - 2687 - 2688 - 2689 - 2690 - 2691 - 2692 - 2693 - 2694 - 2695 - 2696 - 2697 - 2698 - 2699 - 2700 - 2701 - 2702 - 2703 - 2704 - 2705 - 2706 - 2707 - 2708 - 2709 - 2710 - 2711 - 2712 - 2713 - 2714 - 2715 - 2716 - 2717 - 2718 - 2719 - 2720 - 2721 - 2722 - 2723 - 2724 - 2725 - 2726 - 2727 - 2728 - 2729 - 2730 - 2731 - 2732 - 2733 - 2734 - 2735 - 2736 - 2737 - 2738 - 2739 - 2740 - 2741 - 2742 - 2743 - 2744 - 2745 - 2746 - 2747 - 2748 - 2749 - 2750 - 2751 - 2752 - 2753 - 2754 - 2755 - 2756 - 2757 - 2758 - 2759 - 2760 - 2761 - 2762 - 2763 - 2764 - 2765 - 2766 - 2767 - 2768 - 2769 - 2770 - 2771 - 2772 - 2773 - 2774 - 2775 - 2776 - 2777 - 2778 - 2779 - 2780 - 2781 - 2782 - 2783 - 2784 - 2785 - 2786 - 2787 - 2788 - 2789 - 2790 - 2791 - 2792 - 2793 - 2794 - 2795 - 2796 - 2797 - 2798 - 2799 - 2800 - 2801 - 2802 - 2803 - 2804 - 2805 - 2806 - 2807 - 2808 - 2809 - 2810 - 2811 - 2812 - 2813 - 2814 - 2815 - 2816 - 2817 - 2818 - 2819 - 2820 - 2821 - 2822 - 2823 - 2824 - 2825 - 2826 - 2827 - 2828 - 2829 - 2830 - 2831 - 2832 - 2833 - 2834 - 2835 - 2836 - 2837 - 2838 - 2839 - 2840 - 2841 - 2842 - 2843 - 2844 - 2845 - 2846 - 2847 - 2848 - 2849 - 2850 - 2851 - 2852 - 2853 - 2854 - 2855 - 2856 - 2857 - 2858 - 2859 - 2860 - 2861 - 2862 - 2863 - 2864 - 2865 - 2866 - 2867 - 2868 - 2869 - 2870 - 2871 - 2872 - 2873 - 2874 - 2875 - 2876 - 2877 - 2878 - 2879 - 2880 - 2881 - 2882 - 2883 - 2884 - 2885 - 2886 - 2887 - 2888 - 2889 - 2890 - 2891 - 2892 - 2893 - 2894 - 2895 - 2896 - 2897 - 2898 - 2899 - 2900 - 2901 - 2902 - 2903 - 2904 - 2905 - 2906 - 2907 - 2908 - 2909 - 2910 - 2911 - 2912 - 2913 - 2914 - 2915 - 2916 - 2917 - 2918 - 2919 - 2920 - 2921 - 2922 - 2923 - 2924 - 2925 - 2926 - 2927 - 2928 - 2929 - 2930 - 2931 - 2932 - 2933 - 2934 - 2935 - 2936 - 2937 - 2938 - 2939 - 2940 - 2941 - 2942 - 2943 - 2944 - 2945 - 2946 - 2947 - 2948 - 2949 - 2950 - 2951 - 2952 - 2953 - 2954 - 2955 - 2956 - 2957 - 2958 - 2959 - 2960 - 2961 - 2962 - 2963 - 2964 - 2965 - 2966 - 2967 - 2968 - 2969 - 2970 - 2971 - 2972 - 2973 - 2974 - 2975 - 2976 - 2977 - 2978 - 2979 - 2980 - 2981 - 2982 - 2983 - 2984 - 2985 - 2986 - 2987 - 2988 - 2989 - 2990 - 2991 - 2992 - 2993 - 2994 - 2995 - 2996 - 2997 - 2998 - 2999 - 3000 - 3001 - 3002 - 3003 - 3004 - 3005 - 3006 - 3007 - 3008 - 3009 - 3010 - 3011 - 3012 - 3013 - 3014 - 3015 - 3016 - 3017 - 3018 - 3019 - 3020 - 3021 - 3022 - 3023 - 3024 - 3025 - 3026 - 3027 - 3028 - 3029 - 3030 - 3031 - 3032 - 3033 - 3034 - 3035 - 3036 - 3037 - 3038 - 3039 - 3040 - 3041 - 3042 - 3043 - 3044 - 3045 - 3046 - 3047 - 3048 - 3049 - 3050 - 3051 - 3052 - 3053 - 3054 - 3055 - 3056 - 3057 - 3058 - 3059 - 3060 - 3061 - 3062 - 3063 - 3064 - 3065 - 3066 - 3067 - 3068 - 3069 - 3070 - 3071 - 3072 - 3073 - 3074 - 3075 - 3076 - 3077 - 3078 - 3079 - 3080 - 3081 - 3082 - 3083 - 3084 - 3085 - 3086 - 3087 - 3088 - 3089 - 3090 - 3091 - 3092 - 3093 - 3094 - 3095 - 3096 - 3097 - 3098 - 3099 - 3100 - 3101 - 3102 - 3103 - 3104 - 3105 - 3106 - 3107 - 3108 - 3109 - 3110 - 3111 - 3112 - 3113 - 3114 - 3115 - 3116 - 3117 - 3118 - 3119 - 3120 - 3121 - 3122 - 3123 - 3124 - 3125 - 3126 - 3127 - 3128 - 3129 - 3130 - 3131 - 3132 - 3133 - 3134 - 3135 - 3136 - 3137 - 3138 - 3139 - 3140 - 3141 - 3142 - 3143 - 3144 - 3145 - 3146 - 3147 - 3148 - 3149 - 3150 - 3151 - 3152 - 3153 - 3154 - 3155 - 3156 - 3157 - 3158 - 3159 - 3160 - 3161 - 3162 - 3163 - 3164 - 3165 - 3166 - 3167 - 3168 - 3169 - 3170 - 3171 - 3172 - 3173 - 3174 - 3175 - 3176 - 3177 - 3178 - 3179 - 3180 - 3181 - 3182 - 3183 - 3184 - 3185 - 3186 - 3187 - 3188 - 3189 - 3190 - 3191 - 3192 - 3193 - 3194 - 3195 - 3196 - 3197 - 3198 - 3199 - 3200 - 3201 - 3202 - 3203 - 3204 - 3205 - 3206 - 3207 - 3208 - 3209 - 3210 - 3211 - 3212 - 3213 - 3214 - 3215 - 3216 - 3217 - 3218 - 3219 - 3220 - 3221 - 3222 - 3223 - 3224 - 3225 - 3226 - 3227 - 3228 - 3229 - 3230 - 3231 - 3232 - 3233 - 3234 - 3235 - 3236 - 3237 - 3238 - 3239 - 3240 - 3241 - 3242 - 3243 - 3244 - 3245 - 3246 - 3247 - 3248 - 3249 - 3250 - 3251 - 3252 - 3253 - 3254 - 3255 - 3256 - 3257 - 3258 - 3259 - 3260 - 3261 - 3262 - 3263 - 3264 - 3265 - 3266 - 3267 - 3268 - 3269 - 3270 - 3271 - 3272 - 3273 - 3274 - 3275 - 3276 - 3277 - 3278 - 3279 - 3280 - 3281 - 3282 - 3283 - 3284 - 3285 - 3286 - 3287 - 3288 - 3289 - 3290 - 3291 - 3292 - 3293 - 3294 - 3295 - 3296 - 3297 - 3298 - 3299 - 3300 - 3301 - 3302 - 3303 - 3304 - 3305 - 3306 - 3307 - 3308 - 3309 - 3310 - 3311 - 3312 - 3313 - 3314 - 3315 - 3316 - 3317 - 3318 - 3319 - 3320 - 3321 - 3322 - 3323 - 3324 - 3325 - 3326 - 3327 - 3328 - 3329 - 3330 - 3331 - 3332 - 3333 - 3334 - 3335 - 3336 - 3337 - 3338 - 3339 - 3340 - 3341 - 3342 - 3343 - 3344 - 3345 - 3346 - 3347 - 3348 - 3349 - 3350 - 3351 - 3352 - 3353 - 3354 - 3355 - 3356 - 3357 - 3358 - 3359 - 3360 - 3361 - 3362 - 3363 - 3364 - 3365 - 3366 - 3367 - 3368 - 3369 - 3370 - 3371 - 3372 - 3373 - 3374 - 3375 - 3376 - 3377 - 3378 - 3379 - 3380 - 3381 - 3382 - 3383 - 3384 - 3385 - 3386 - 3387 - 3388 - 3389 - 3390 - 3391 - 3392 - 3393 - 3394 - 3395 - 3396 - 3397 - 3398 - 3399 - 3400 - 3401 - 3402 - 3403 - 3404 - 3405 - 3406 - 3407 - 3408 - 3409 - 3410 - 3411 - 3412 - 3413 - 3414 - 3415 - 3416 - 3417 - 3418 - 3419 - 3420 - 3421 - 3422 - 3423 - 3424 - 3425 - 3426 - 3427 - 3428 - 3429 - 3430 - 3431 - 3432 - 3433 - 3434 - 3435 - 3436 - 3437 - 3438 - 3439 - 3440 - 3441 - 3442 - 3443 - 3444 - 3445 - 3446 - 3447 - 3448 - 3449 - 3450 - 3451 - 3452 - 3453 - 3454 - 3455 - 3456 - 3457 - 3458 - 3459 - 3460 - 3461 - 3462 - 3463 - 3464 - 3465 - 3466 - 3467 - 3468 - 3469 - 3470 - 3471 - 3472 - 3473 - 3474 - 3475 - 3476 - 3477 - 3478 - 3479 - 3480 - 3481 - 3482 - 3483 - 3484 - 3485 - 3486 - 3487 - 3488 - 3489 - 3490 - 3491 - 3492 - 3493 - 3494 - 3495 - 3496 - 3497 - 3498 - 3499 - 3500 - 3501 - 3502 - 3503 - 3504 - 3505 - 3506 - 3507 - 3508 - 3509 - 3510 - 3511 - 3512 - 3513 - 3514 - 3515 - 3516 - 3517 - 3518 - 3519 - 3520 - 3521 - 3522 - 3523 - 3524 - 3525 - 3526 - 3527 - 3528 - 3529 - 3530 - 3531 - 3532 - 3533 - 3534 - 3535 - 3536 - 3537 - 3538 - 3539 - 3540 - 3541 - 3542 - 3543 - 3544 - 3545 - 3546 - 3547 - 3548 - 3549 - 3550 - 3551 - 3552 - 3553 - 3554 - 3555 - 3556 - 3557 - 3558 - 3559 - 3560 - 3561 - 3562 - 3563 - 3564 - 3565 - 3566 - 3567 - 3568 - 3569 - 3570 - 3571 - 3572 - 3573 - 3574 - 3575 - 3576 - 3577 - 3578 - 3579 - 3580 - 3581 - 3582 - 3583 - 3584 - 3585 - 3586 - 3587 - 3588 - 3589 - 3590 - 3591 - 3592 - 3593 - 3594 - 3595 - 3596 - 3597 - 3598 - 3599 - 3600 - 3601 - 3602 - 3603 - 3604 - 3605 - 3606 - 3607 - 3608 - 3609 - 3610 - 3611 - 3612 - 3613 - 3614 - 3615 - 3616 - 3617 - 3618 - 3619 - 3620 - 3621 - 3622 - 3623 - 3624 - 3625 - 3626 - 3627 - 3628 - 3629 - 3630 - 3631 - 3632 - 3633 - 3634 - 3635 - 3636 - 3637 - 3638 - 3639 - 3640 - 3641 - 3642 - 3643 - 3644 - 3645 - 3646 - 3647 - 3648 - 3649 - 3650 - 3651 - 3652 - 3653 - 3654 - 3655 - 3656 - 3657 - 3658 - 3659 - 3660 - 3661 - 3662 - 3663 - 3664 - 3665 - 3666 - 3667 - 3668 - 3669 - 3670 - 3671 - 3672 - 3673 - 3674 - 3675 - 3676 - 3677 - 3678 - 3679 - 3680 - 3681 - 3682 - 3683 - 3684 - 3685 - 3686 - 3687 - 3688 - 3689 - 3690 - 3691 - 3692 - 3693 - 3694 - 3695 - 3696 - 3697 - 3698 - 3699 - 3700 - 3701 - 3702 - 3703 - 3704 - 3705 - 3706 - 3707 - 3708 - 3709 - 3710 - 3711 - 3712 - 3713 - 3714 - 3715 - 3716 - 3717 - 3718 - 3719 - 3720 - 3721 - 3722 - 3723 - 3724 - 3725 - 3726 - 3727 - 3728 - 3729 - 3730 - 3731 - 3732 - 3733 - 3734 - 3735 - 3736 - 3737 - 3738 - 3739 - 3740 - 3741 - 3742 - 3743 - 3744 - 3745 - 3746 - 3747 - 3748 - 3749 - 3750 - 3751 - 3752 - 3753 - 3754 - 3755 - 3756 - 3757 - 3758 - 3759 - 3760 - 3761 - 3762 - 3763 - 3764 - 3765 - 3766 - 3767 - 3768 - 3769 - 3770 - 3771 - 3772 - 3773 - 3774 - 3775 - 3776 - 3777 - 3778 - 3779 - 3780 - 3781 - 3782 - 3783 - 3784 - 3785 - 3786 - 3787 - 3788 - 3789 - 3790 - 3791 - 3792 - 3793 - 3794 - 3795 - 3796 - 3797 - 3798 - 3799 - 3800 - 3801 - 3802 - 3803 - 3804 - 3805 - 3806 - 3807 - 3808 - 3809 - 3810 - 3811 - 3812 - 3813 - 3814 - 3815 - 3816 - 3817 - 3818 - 3819 - 3820 - 3821 - 3822 - 3823 - 3824 - 3825 - 3826 - 3827 - 3828 - 3829 - 3830 - 3831 - 3832 - 3833 - 3834 - 3835 - 3836 - 3837 - 3838 - 3839 - 3840 - 3841 - 3842 - 3843 - 3844 - 3845 - 3846 - 3847 - 3848 - 3849 - 3850 - 3851 - 3852 - 3853 - 3854 - 3855 - 3856 - 3857 - 3858 - 3859 - 3860 - 3861 - 3862 - 3863 - 3864 - 3865 - 3866 - 3867 - 3868 - 3869 - 3870 - 3871 - 3872 - 3873 - 3874 - 3875 - 38

L'extraction des graviers de l'estuaire est une nouvelle source d'activité pour Barzan. Puis-je le dire, que je regrette "L'Amiral Duperré", qui me paraissait bien sympathique .

Une carrière de matériaux, exploitée au Pilou, a été fermée après la guerre de 1914.

Le port des Monards, après des aménagements, pourrait s'ouvrir plus largement à la plaisance, on parle d'un projet de quatre vingt places.

Eviquons, pour le pittoresque, le chenal de "Moque Souris" qui se jette dans l'estuaire aux Monards.



En 279, l'historien Grégoire de Tours nous apprend que les santonns avaient abandonné, très tôt, les vieilles idolâtries, grâce, sans doute, à Saint Eutrope, qui fut martyrisé près de Saintes, après avoir évangélisé la province. On peut imaginer qu'il soit venu de Saintes à Barzan, soit en passant par la mer, soit en empruntant une voie romaine, dont il reste quelques vestiges, qui jalonnent son parcours. Le premier étant sur le coteau, dans les vignes de la propriété "la Garde", près de l'ancien théâtre romain, en cours de fouilles.

Nous n'avons pas de traces des tous premiers édifices religieux, en nous ne pouvons pas remonter plus haut que le 12ème siècle, qui voit bâtir une église, qui existera jusqu'en 1878.

Le recueil de la Commission des Arts et Monuments Historiques, en 1860, propose une description qui montre un chevet, comparable à celui de Talmont et une voûte en taille, c'est à dire un plancher. Il y est dit que cette ancienne église reproduisait la croix latine.

Elle mesurait 5 mètres 90 de large et 9 mètres 50 de haut. Saint Pierre était son patron, comme pour la plupart des églises de cette époque.

Elle détenait un reliquaire qui aurait contenu un bras de Saint Laurent et une partie du corps de Saint Sulpice. On nous a dit que ces reliques seraient maintenant à Saint Sulpice de Royan...

Elle avait été construite, probablement, avec des pierres arrachées aux ruines de la ville gallo-romaine du Fa.

Le remploi des vieux matériaux était fréquent, imposé par les nécessités économiques, et les difficultés de transport et de manutention. On peut aussi penser que le respect des vieilles pierres n'était pas encore à la mode.

Dans quel état se trouvait - elle à a fin du 19ème ? Certains documents disent qu'elle était encore en bon état, et qu'elle aurait pu être réparée. D'autres semblent montrer le contraire.

En tous cas, il n'en reste absolument rien.

Elle se trouvait au milieu du cimetière actuel de Barzan et, c'est pourquoï, en creusant une sépulture, il a été trouvé, vers les années 1940, un chapiteau roman à décor de feuilles d'acanthé. On a également trouvé des morceaux de plomb.

Il doit s'agir de vestiges du Fa : les fameuses colonnes romaines étaient constituées de tronçons assemblés par du plomb fondu.

On a d'abord détruit les monuments romains, pour récupérer le plomb, que l'on a parfois utilisé dans les constructions romanes. Détruites à leur tour, elles restituent ce plomb, qui devient le fil conducteur de cette histoire : les œuvres humaines ne sont que temporaires.

L'église du 12ème siècle était probablement bâtie sur une crypte, qui abritait les reliques. Lors de la démolition de la vieille église, et à l'occasion des terrassements des fondations de la nouvelle, on a découvert des cercueils de pierre, de grande dimension, avec des couvercles taillés en forme de croix. D'autres sépultures avaient la forme de puits, creusés à deux mètres de profondeur. On y aurait trouvé des squelettes de grande taille, et divers objets, malheureusement disparus. Près de ces tombeaux, les fouilles ont révélé l'existence d'un souterrain, comprenant plusieurs chambres, auxquelles on accédait par des couloirs étroits. Cette disposition fait songer aux lieux de réunions des premiers chrétiens, qui à l'époque romaine, dissimulaient leurs sépultures et le lieu des cérémonies religieuses. Un souterrain relierait le bourg actuel de Barzan au cite actuel, du Fa. Les archéologues ont encore des découvertes à faire.

Des graffitis sont inscrits dans les pierres du mur du cimetière actuel, on peut y voir d'anciens ex-votos, provenant de l'ancienne église.

L'Almanach de Barzan pour l'année 1909 relate la vie religieuse depuis la révolution de 1789 jusqu'à la démolition de l'église du 12ème siècle.

On apprend, ainsi, qu'après la tourmente révolutionnaire, Barzan fut privé de curé et rattaché à Talmont, dont les prêtres officierent dans l'ancienne église jusqu'en 1846.

Mais, le 6 Juin 1846, Monseigneur Villecourt, prenant en considération les vœux des habitants, nomme un curé à Barzan : le Père Boudil. Le presbytère était si délabré qu'il ne put en prendre possession que le 1er Juillet !

Enfin, installé, le nouveau curé fait exécuter les réparations urgentes dans la vieille église, remet à neuf la table de communion, fait construire un escalier pour accéder à la chaire et, fait dresser des colonnes pour remplacer les poutres, qui supportaient la tribune, qui donnait des signes de fatigue inquiétants.

Le 23 juin 1849, Monseigneur Villecourt vient à Barzan donner le sacrement de confirmation à cinquante et une filles et quarante garçons.

Le 22 juillet 1852; on inaugure un autel neuf, et c'est le curé de Cozes, le Père Bosson, qui préside la cérémonie.

Donc, l'église du 12ème siècle est fréquentée jusqu'au Second Empire et jusqu'à sa démolition, que l'Almanach semble regretter, en précisant qu'elle n'était pas en très mauvais état.

Donc, pour nous, une question s'est vite imposée : Pourquoi l'avoir démolie ? C'est là que notre travail commence à prendre l'allure d'une enquête policière.

Monsieur Barbotin nous donné une piste : il nous révéla qu'il existe en mairie de Barzan un dossier dans lequel il y a tous les documents relatifs à la démolition de l'ancienne église et à la construction de la nouvelle, qui a aujourd'hui 130 ans.

La Mairie nous reçoit fort aimablement, mais n'a pas gardé les dossiers, qui sont partis aux Archives Départementales à La Rochelle.

Il ne restait plus qu'à y aller ! Qu'allait-on trouver ? Une mine.

En effet, nous avons pu lire les délibérations du Conseil Municipal de Barzan, depuis 1862.

Cette année là, l'église ancienne nécessite des travaux très urgents et coûteux. Il faut remanier complètement la couverture et le clocher, et consolider les murs.

Les devis, déjà dressés par Monsieur Alaux, architecte, s'élèvent à 2.500 frs-or.

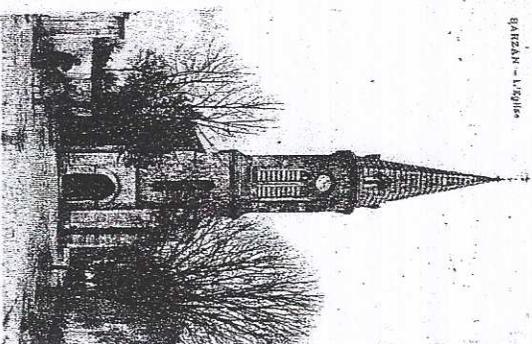
Le projet sera plusieurs fois ajourné.

La guerre de 1870 interrompra la discussion.

La paix revenue, la question de la réparation ou de la reconstruction de l'église va diviser les habitants.

En 1873, une pétition s'oppose à la reconstruction.

Finalement, après moult débats, on optera pour la construction d'une église neuve, qui sera achevée en 1878 : il y a bien 130 ans.



Il semble que l'église du 12ème siècle menaçait de s'écrouler.

Elle sera donc vendue à un négociant en matériaux, qui propose de démolir, de déblayer les gravats et qui achète 1.300 frs-or les pierres récupérables.

Ce marchand a exécuté sa tâche avec zèle et vous savez, maintenant, pourquoi il n'y a pas de traces de l'église ancienne.

Toutefois, Monsieur l'Abbé Bichon nous a confié avoir vu, en 1950, un cantonnier qui cassait à la masse une grande pierre sculptée, qui pouvait provenir de la vieille église ou du Fa.

une grande pierre sculptée, qui pouvait provenir de la vieille église, ou du Fa ?

En tous cas, c'était le dernier vestige connu. Les églises de pierre meurent, elles aussi.

La nouvelle église sera dédiée à Saint Pierre, comme l'église primitive.

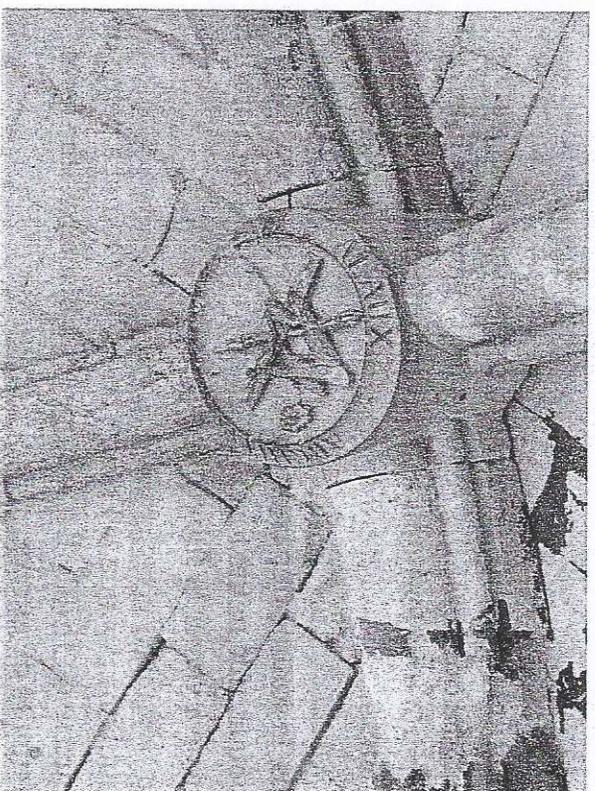
Sa construction est confiée à L'Architecte Diocésain, Monsieur Alaux, dont nous avons déjà trouvé le nom dans les devis de réparation de l'ancienne église.

Nous savons qu'il était un contemporain du célèbre architecte, Viollet le Duc, celui qui a restauré un grand nombre de monuments historiques en France : Notre Dame de Paris, la cité de Carcassonne, l'église de Vézelay et bien d'autres.

Monsieur Alaux n'a pas suivi son exemple : on peut penser que le maître aurait préféré restaurer l'ancienne église, quoi qu'il en coûte.

Monsieur Alaux, suivant le vœu des habitants a préféré construire une église neuve, dans le goût de la fin du 19ème siècle.

L'architecte construit donc l'église néo-gothique que nous féions aujourd'hui et, qui comporte une seule nef à quatre travées, avec deux chapelles latérales. On a choisi comme emplacement, l'ancienne place des dîmes, débaptisée depuis la révolution, qui a aboli les droits féodaux.



La construction et la décoration du nouvel édifice vont s'étaler sur plusieurs années d'efforts et d'obstination, qui forcent l'admiration.

La construction d'une église neuve était la tâche considérable et coûteuse pour une commune qui avait, à la fin du 19ème siècle, 520 habitants (aujourd'hui 428).

Comment financer ?

Trois sources ont été mises à contribution : l'Etat, la Commune, et surtout, les habitants. Nous avons trouvé dans les dossiers conservés aux archives la liste des souscriptions.

ce document est très émouvant, car presque tous les habitants ont versé des sommes importantes. La liste comporte tous les noms et, souvent une croix en guise de signature.

Mais, la somme dépasse souvent 100 frs-or, ce qui était, à l'époque, une petite fortune. L'Etat s'est fait tirer l'oreille et a peiné à verser la subvention promise.

N'oublions pas que la France, en 1878, se remet à peine de la guerre de 1870 : il a fallu payer à Bismarck une forte indemnité de guerre.

Le 15 février 1877, Monsieur le Maire de Barzan, Monsieur Gognet, écrit au Préfet une lettre qui explique parfaitement la situation : les caisses sont vides et l'entrepreneur n'est pas payé.

Grâce à cette lettre, la subvention sera versée :

Reçu de la Société 1877

15 16 FÉVRIER 1877
M. LE MAIRE DE BARZAN

Barzan, le 15 février 1877

Je vous envoie par ce courrier le montant de la subvention promise par le gouvernement pour votre commune. Ce montant est de 100 francs or. Vous en avez déjà reçu 50 francs par le même courrier. Le reste de 50 francs or est en deux mandats de 25 francs or chacun. Ces mandats sont adressés à Monsieur Gognet, entrepreneur de la commune. Vous en recevrez un par la poste. Le montant de la subvention promise par le gouvernement est de 100 francs or. Ce montant est en deux mandats de 25 francs or chacun. Ces mandats sont adressés à Monsieur Gognet, entrepreneur de la commune. Vous en recevrez un par la poste. Le montant de la subvention promise par le gouvernement est de 100 francs or. Ce montant est en deux mandats de 25 francs or chacun. Ces mandats sont adressés à Monsieur Gognet, entrepreneur de la commune. Vous en recevrez un par la poste.

Barzan, le 15 février 1877

Cette cloche, imposante, a une devise : "*ma mission est de parler au ciel et à la terre. Au ciel j'annonce la prière et les actions de grâce des mortels. A la terre, j'annonce la sagesse, la puissance et la miséricorde de l'Eternel.*"

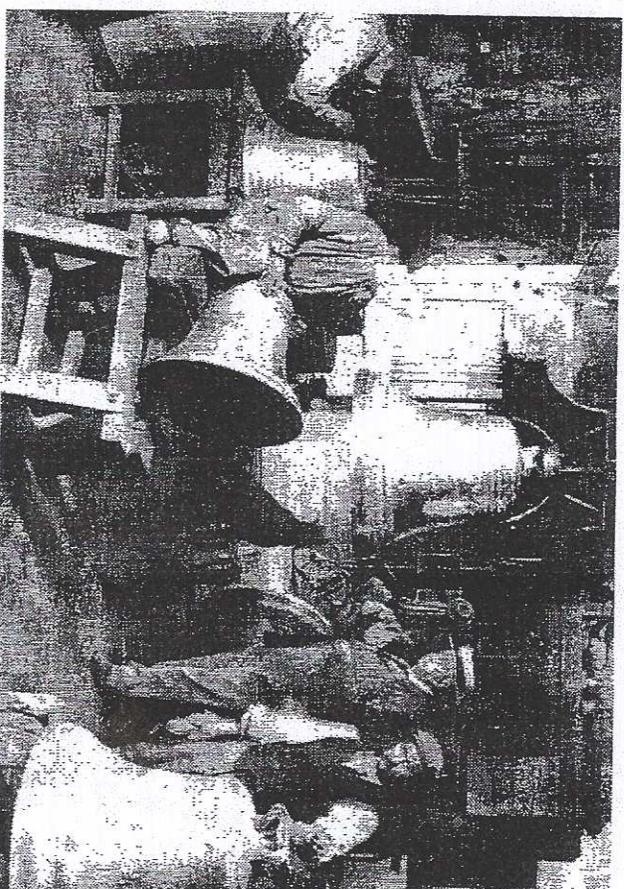
La seconde cloche s'appelle JULIE-JOSEPHINE ; plus petite, elle pèse 230 kilos et sonne le DO;

La troisième se nomme AUGUSTINE EUGENIE, elle ne pèse que 125 kilos, elle sonne le MI bémol.

LA bémol - DO - MI bémol, c'est l'accord de LA bémol majeur.

Ces trois cloches ont été fondues, spécialement pour l'église Saint Pierre de Barzan en 1879, par Antonin et Emile Vautier, fondeurs de cloches, à Saint Emilion, Gironde.

A l'origine, il fallait trois hommes pour les faire tinter ensemble.



Ce n'est qu'en décembre 1980 que le ministre de la culture classera monument historique le navire ex-vote, en bois sculpté, qui date du 19ème siècle..

Le maître autel, que nous connaissons, a été inauguré le 29 septembre 1889 par Monsieur l'Abbé Chavignes. On y voit des scènes de l'Évangile et des épisodes de la vie de Saint Pierre.

L'almanach de 1909 décrit la décoration formée de colonnettes, de marbres rouge et vert.

L'entretien de l'église coûte très cher : la toiture a été refaite en 1982 et le beffroi a été remplacé en 1990.

Plusieurs prêtres ont résidé à Barzan de 1878 à 1917. Après cette date, c'est le curé de Talmont qui assure le service de Barzan : Monsieur l'Abbé Seguin. Puis, celui de Saint Serin d'Uzet en 1919. En 1959, le Père Maurice Ruau est nommé curé de Barzan et Saint Seurin : il réside à Barzan et ce sera le dernier prêtre résidant dans la commune

Signalons un fait rare : en 1949, le Père Bichon, natif de Barzan, a été ordonné dans cette église. C'est un événement, car à l'époque Monseigneur Liagre, évêque, souhaitait que les ordinations se pratiquent dans les églises locales et non à la cathédrale, pour encourager des vocations dans les paroisses

Le touriste passionné d'art roman passe d'abord par Talmont et ressent, peut être, une déception s'il pousse l'excursion jusqu'à Barzan.

Que pense t'il, en apprenant par hasard, qu'une église du 12ème siècle a été vendue 1.300 frs, pour construire l'église actuelle ?

Notre petite enquête était motivée, en partie, par le désir de répondre à cette question. Nous avons découvert, en chemin, qu'il nous fallait nous détacher de la réflexion touristique, pour nous mettre dans la dynamique et dans l'élan des habitants de Barzan, en 1878.

Ce n'est que huit ans après la défaite de 1870 : la France est humiliée et pense, déjà, à sa revanche. Le Second Empire se termine par un désastre. La Troisième République commence à se construire : elle n'a été votée, à une voie de majorité, qu'en 1875. L'Église relève le défi de reconstruire la patrie. Il est donc normal de tourner le dos au passé et de préférer faire du neuf. L'art roman n'est pas encore à la mode. On badigeonne les fresques, jugées trop rustiques, et nous aurons bien du mal à les restaurer.

Les vieux chapiteaux sont regardés comme de l'art primitif: il faudra attendre 2005, 2006, pour qu'on parle "d'art premier".

Ce ne sont pas, seulement, les considérations économiques qui ont fait choisir de démolir la vieille église et d'en construire une moderne.
 Le style néo-classique des années 1878, que nous voyons aussi à Sémussac ou à Brie, fut, un jour, de l'avant garde. L'art religieux voulait vivre la modernité naissante.
 Violet le Duc, et ses élèves, sont amis de Gustave Eiffel, qui a déjà fait le viaduc de la Sioule, et fera bientôt la Tour Eiffel. L'église de Barzan est contemporaine du pont transbordeur de Tonmay-Charente.

Ceux qui édifieront Notre Dame de Royan, après la guerre, feront la même démarche, pour fêter la libération.

A Barzan, le monument aux morts est installé devant l'église. Le glorieux poilu semble en assurer la garde.

En faisant notre enquête, après avoir découvert que les guides et les ouvrages prestigieux étaient muets sur notre sujet... nous avons compris qu'il fallait chercher ailleurs, et surtout, autre chose.

Il fallait interroger le sens de la construction d'un édifice, il y a 130 ans, et découvrir qu'une église est toute autre chose qu'un chapitre dans un album de photos.

Une église n'est pas un terrain de jeu pour archéologues !
 Ce n'est pas seulement un dépliant pour l'office du Tourisme.

Nous gardons un souvenir ému des listes de tous ces souscripteurs, qui donnaient leurs économies, après avoir signé d'une croix.

Saurions nous faire de même aujourd'hui ?

Quand le passé et l'avenir se donnent la main, cela s'appelle l'histoire.

Gérard Coinde.

Remerciements à

La Mairie de Barzan

Monsieur l'Abbé Bichon

Monsieur et Madame Barbotin.